

**Urgence dépannage électricité** : 05 90 82 43 00

**Nous contacter, accéder et gérer son contrat (24h/24, 7j/7)**

Par internet : [www.edf.fr](http://www.edf.fr) rubrique « Mon Espace Client »

Depuis votre mobile : Application EDF DOM & Corse

Autres contacts

Par téléphone : 05 90 91 76 00 (coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 7h15 à 13h45

Par courrier : EDF Agence Clientèle

rue Euvremont Gêne - BP 85 - 97153 Pointe à Pitre

MME MARIE TANIA DONDAS

RES AZALLE N 7

BEAU SOLEIL

97122 BAIE MAHAULT

**Vos références :**

- pour tout contact : **26100000124092**
- pour tout paiement : 261 0 0000024616 0014991841

**contrat n° 221917**

client titulaire	<b>Mme MARIE TANIA DONDAS</b>
espace de livraison	<b>RES AZALLE N 7</b> <b>BEAU SOLEIL</b> <b>BAIE MAHAULT</b>
offre	<b>tarif bleu</b>
service	<b>base</b>
puissance souscrite	<b>6 kVA</b>
réglage de la protection	<b>60 A</b>
type de compteur	<b>AMM</b>
services optionnels	<b>date de règlement personnalisé</b> <b>e.quilibre</b> <b>e-facture</b>
date fin de droits précarité	<b>30/04/2023</b>

**historique de consommation**

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	oct 21	déc 21	févr 22	avr 22	juin 22	août 22
<b>base</b>	<b>551</b>	<b>553</b>	<b>538</b>	<b>533</b>	<b>610</b>	<b>565</b>

**facture n° 14991841E du 25/08/2022**

électricité du 23/06/2022 au 23/08/2022 : 565 kWh  
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

**total HT** **97,94 €**

TVA **7,58 €**

autres taxes **9,09 €**

**total TTC** **114,61 €**

Ce montant sera prélevé à partir du 15/09/2022

Date approximative du prochain relevé ..... 24/09/2022

Date approximative de la prochaine facture ... 29/10/2022

**rappel de vos coordonnées bancaires**

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **MME DONDAS MARIE TANIA**

IBAN (RIB International) : **FR76 1XXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXX**

BIC : **CEPAFRPP131**



TR030261000002461699000114614N

part fixe					€ / an	montant en €
abonnement du 24 août 2022 au 23 octobre 2022 (puissance souscrite de 6 kVA - 2 mois)					110,76	18,46
part variable					c€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 23/06/2022 au 23/08/2022				compteur n° 021875253305		
consommations	14 412	14 977	1	565	14,0671	79,48
<b>total HT</b>						<b>97,94</b>
<b>Taxes et contributions</b>					<b>assiette</b>	<b>taux</b>
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE)				565	0,00663 € / kWh	3,75
Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)				565	0,001 € / kWh	0,57
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)				14,80	21,93 %	3,25
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) réduite				21,71	2,10 %	0,46
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)				83,80	8,50 %	7,12
Octroi de mer régional				101,19	1,50 %	1,52
Octroi de mer				101,19	0,00 %	0,00
<b>total TTC</b>						<b>114,61</b>

## communication

Pour l'envoi de vos chèques énergie : EDF TSA 81401 - 87014 LIMOGES Cedex 1

- part acheminement HT: 36,25 €
- taxes locales (départementale, communale) : Pour en savoir plus, rendez-vous sur [guadeloupe.edf.com](http://guadeloupe.edf.com)
- cta (contribution tarifaire d'acheminement) : 27,04 % de la part acheminement de l'abonnement
- tva : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la tcfse, la cspe et la cta.
- octroi de mer : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).
- octroi de mer régional : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics ou par téléphone au 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Tarifs et prix en vigueur disponibles sur [www.edf.gp](http://www.edf.gp). Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé (document à conserver 5 ans). Une facture estimative est établie à partir des historiques de consommation selon 2 types de situation: prise en compte de l'historique réel si 2 relevés de compteur sur une période d'une année ont été enregistrés ou historique moyen de l'offre-service en cas d'absence de relevé.

En cas de litige lié à l'exécution de votre contrat, vous pouvez contacter le Service Consommateurs d'EDF Guadeloupe par courriel à [edf-guadeloupe-serviceconsommateurs@edf.fr](mailto:edf-guadeloupe-serviceconsommateurs@edf.fr), ou par courrier à EDF Guadeloupe Service Consommateurs BP 85 97153 Pointe à Pitre CEDEX. Si votre réclamation auprès du Service Consommateurs n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur EDF, par courrier à Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 Paris CEDEX 08 ou en ligne sur [mediateur.edf.fr](http://mediateur.edf.fr). Vous pouvez également saisir le Médiateur National de l'Energie sur [www.energie-mEDIATEUR.fr](http://www.energie-mEDIATEUR.fr) ou par courrier à Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris CEDEX 09.

Sur décision des pouvoirs publics, les Tarifs Réglementés de Vente HT restent inchangés au 01/08/2022. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet [www.edf.gp](http://www.edf.gp)